



Budget 2018 : riche en concrétisation

p.8

Dossier :
Festival
L'Édit'Z'art

p. 6

Vidéo-protection :
Veiller à votre
sécurité

p.10

**Des dîners
littéraires
de haute plume**

p.15

**Déroulement
d'une cérémonie**

p. 18



03 Édito

04 Brèves

06 Dossier
Un festival à Roussillon :
L'Édit'Z'art

08 Dossier
Un budget 2018 :
riche en concrétisation

10 Actualités
Sécurité
et environnement
Maintenance
Urbanisme
Commerce
Affaires sociales
Santé
Comité de quartier
Conseil Municipal
des Jeunes
Cérémonies

19 Portrait
Bruno Douay
Gentleman libraire

20 Histoire
et patrimoine

21 Expression
des groupes

22 Agenda

23 Conseil Municipal



**Votre Ville a créé
sa page Facebook !**

Rejoignez nous !



Des investissements en cours

Chères roussillonnaises,
chers roussillonnais,
chers ami(e)s,

Le numéro 12 de l'Édit'orial est là !
À nouveau, de nombreux événements se sont déroulés sur notre commune dans un rythme de plus en plus soutenu.

Au-delà de toutes les manifestations culturelles et journées proposées par nos associations, les projets dont nous vous parlions jusqu'à présent. Ils correspondent à nos engagements de campagne. Ainsi, notre future salle communale dont vous pouvez découvrir les travaux à côté du Sémaphore est sortie de terre. Egalement, notre système de vidéo protection sera inauguré à la fin de ce premier semestre. Sans compter les nouveaux courts de tennis derrière la piscine Charly Kirakossian et les aménagements divers que vous pouvez voir, place du Château, avenue Jean-Jaurès et place de la République.

Oui, je suis fier de ma Ville. Ce que nous avons promis nous le réalisons.

Vous pouvez aussi constater notre engagement démocratique à travers la consultation que nous avons souhaité organiser le 5 mai dans le cadre du projet de fusion des deux communautés de communes (pays roussillonnais et territoire de Beaufort). S'il est un point sur lequel je suis attaché, c'est bien la démocratie participative, si l'occasion se représente, pour un tout autre sujet, dans le futur, je pourrai le renouveler.

Le dossier central de ce numéro porte sur le festival l'Édit Z'art. Sollicitez vos jeunes ! sollicitez votre entourage afin qu'il participe à ce premier festival tout à la fois pour que notre jeunesse trouve un moyen d'expression à sa mesure et que Roussillon devienne la Ville-phare des nouveaux jeunes talents.

Je veux dans cet édit rendre également hommage à notre ami Gilles Petinataud qui a oeuvré au Conseil Municipal avec beaucoup de constance malgré sa maladie et dont je garde un souvenir ému. ■



Robert Duranton,
maire de Roussillon

▶ Brèves

▶ Consultation Fusion pays roussillonnais avec le territoire de Beurepaire

Roussillonnaises, Roussillonnais, votre commune se tourne vers vous au sujet du projet de fusion entre la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et la Communauté de Communes du Territoire de Beurepaire. A cet effet, elle organise une consultation citoyenne, le 5 mai, qui aura comme simple question : Approuvez-vous la fusion des Communautés de communes du territoire de Beurepaire et du Pays Roussillonnais ?

**Le vote aura lieu le samedi 5 mai de 9h à 17h
salle Sebastiano Serlio.**

▶ Magnifique Concert classique

Question culture, Roussillon possède plusieurs notes à sa partition ! Et le prouve une fois encore. La commune a eu le privilège d'offrir aux amateurs, le 10 mars dernier, le concert classique du pianiste Jean-François Dichamp. Ce virtuose français, à la dimension internationale, a enivré la salle Serlio par un panel des plus grands airs lyriques. Une soirée qui restera dans toute les mémoires.

▶ Silence ! on tourne !



Après le spectacle, élus et acteurs prennent la pose...

Un spectacle formidable ! Des rires qui n'en finissent pas ! Des acteurs excessivement sympathiques et talentueux. Franchement, il ne fallait pas rater cette soirée-là ! Roussillon, était au top. «Silence, on tourne», on demande une autre séance !

▶ Hommage à Gilles Petinataud



Gilles Petinataud, conseiller municipal nous a quitté le 16 novembre 2017 âgé de 61 ans, il a été emporté par une longue maladie. Nous conserverons de lui son implication auprès de nous et dans le milieu associatif roussillonnais.

C'est son sourire qui restera gravé dans nos esprits comme la marque d'un homme dévoué et engagé.

Nous pensons toujours à lui et à sa famille.

▶ Foot : La Rhodia Cup 13^{ème} du nom arrive...

À quelques semaines du début de la Coupe du Monde en Russie, la Rhodia Cup, réservée aux U10, va chausser ses crampons. Pour cette 13^e édition, les organisateurs ont une fois encore concocté un programme international de haute volée avec pas moins de 64 équipes, pour environ 700 joueurs, dont des clubs prestigieux comme entre autres : Juventus, Manchester-United, Arsenal, Ajax, Benfica, Saint-Etienne, Montpellier, Toulouse, Auxerre et des équipes chinoises...

Rhodia Cup :

**les 19 et 20 Mai 2018,
au stade de la Terre rouge de Roussillon
5000 personnes attendues sur les 2 jours**



La Rhodia Cup...



Un festival à Roussillon

L'Edit Z'Arts

À l'origine, ce fut une vague idée. Avec le temps, c'est devenu un projet. Aujourd'hui, c'est une fabuleuse aventure, née d'une rencontre entre Gab et la ville de Roussillon. Une aventure dont le principal objectif est de révéler au grand jour de jeunes talents. C'est ainsi que L'Edit Z'Arts festival, premier du nom, se présente à nous.

L'Édit Z'arts est d'une façon un " Voice kid's" à la sauce Roussillonnaise. Avec comme seul bémol, les jeunes candidats auront le choix entre ces 10 arts : slam, rap, danse, poésie, one man show, chant, musique, magie, art du cirque, street art. Pour participer, il suffit d'avoir entre 10 et 20 ans. Et posséder une facilité, un don... voire du génie dans l'un de ces fameux dix arts. Allez savoir...

*« Aux âmes bien nées,
la valeur n'attend pas le nombre des années »*

Pierre Corneille

La création d'un festival est chose laborieuse à édifier. Il en faut du temps, de l'énergie et de la passion pour que l'idée émerge. Il en faut des réunions préparatoires pour mener à bien un tel projet. Je suis très heureux aujourd'hui de vous présenter ce premier festival dont le nom porte en lui même toute l'identité. L'Edit Z'arts comme « vous avez dit bizarre ! ». Donner la possibilité à notre jeunesse de s'exprimer à travers les nouveaux arts ou les arts déjà consommés est là toute l'originalité. Donc bon vent à ce festival et bienvenue à nos futurs talents de demain.

Robert Duranton
Maire de Roussillon



Marie-Hélène Vincent
adjointe à la culture,
au patrimoine
et aux animations de la Ville

*De l'audace, encore de l'audace,
Toujours de l'audace !*

Comment ne pas souscrire aux propos de monsieur le Maire. En tant que première adjointe dont l'une des délégations est la culture, j'ai rejoint avec une grande curiosité l'équipe fondatrice. J'ai découvert parmi eux de vrais passionnés, un enthousiasme incroyable et une volonté inébranlable de mener à bien ce projet. Oui, j'y crois à ce festival, oui, je le soutiens et oui, je défends ses valeurs : jeunesse, talent et dynamisme.

► Le Festival se déroulera en trois actes :

- Pour participer, les candidats doivent retirer un dossier de candidature. Aux termes des inscriptions, une première sélection sera effectuée sur dossier par le jury du festival, en vue du casting.
- Le second temps sera celui du casting qui aura lieu le 29 juin au Sémaphore. Lors de ce casting, les candidats retenus doivent présenter leur numéro en intégralité et en live et donc sans filet ! A l'issue du casting : 10 jeunes artistes seront sélectionnés pour le festival. 10 numéros pour 10 arts. CQFD.
- Le troisième et dernier temps sera tout simplement celui du festival : festival le 28 septembre ; spectacle de Sellig le 29 septembre.

► Les Trophées :

L'Edit Z'arts consacrera trois artistes :

- le Prix spécial de la ville
- le Prix spécial du Jury
- le Prix du public

► Infos pratiques :

- Les artistes en herbe doivent retirer un dossier de candidature en mairie de Roussillon ou sur le site de la commune : www.ville-roussillon-isere.fr
- **Début des inscriptions** : le 13 février ; dossier à déposer en mairie ou à envoyer par mail à ledizarts@ville-roussillon-isere.fr
- **Fin des dépôts de candidature** : le 27 juin
- **Casting** : le 29 juin au Sémaphore
- **Festival** : le 28 et 29 septembre au Sémaphore

► Le mot de Gab'



C'est en présentant mon spectacle « Mon Frère Blanc » au Sémaphore en 2015, que j'ai rencontré toute l'équipe de la mairie de Roussillon.

Mon premier coup de foudre fut d'abord pour la salle, qui propose un rapport scène/salle incroyable !

Mon deuxième pour l'équipe de la mairie, avec qui, je peux le dire ça a vraiment «*matcher*» Je me rappelle avoir dit à Monsieur le maire Robert Duranton «*que j'aimerais remettre les couverts au Sémaphore à travers un festival*».

Je n'avais alors pas encore d'idée précise de la thématique du futur festival, mais juste une incroyable envie d'en organiser un. Après quelques échanges et plusieurs réunions de travail, nous avons monté le projet et trouvé le thème du festival. L'idée est de mettre en avant le talent des jeunes artistes de notre région, entre 10 et 20 ans.

Au travers d'univers complètement différents, le slam, la danse, le chant, le théâtre, la peinture etc.....

La structure est maintenant montée.

Nous sommes dans la phase de recherche de nos futurs candidats.

Mais en avant-première, je peux d'ores et déjà vous dire, que j'aurai l'immense honneur pour la soirée de clôture de recevoir le magnifique et talentueux Sellig, humoriste Lyonnais, qui nous présentera son dernier «Opus» qu'il joue à guichet fermé en ce moment à L'Olympia.

Un budget 2018 : riche en concrétisation



René Pey,
adjoint aux finances

Chaque année, le Conseil Municipal vote le budget de la Ville.

Ce document de prévision, permet en fonction des recettes attendues, de poursuivre les investissements, tout en maintenant la qualité des prestations offertes quotidiennement aux roussillonnais(es).

Depuis 2014, la Ville de Roussillon s'est engagée dans un programme d'économie pour tenir compte des baisses continues de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat.

Pour l'année 2018, la DGF est inférieure de 626 309 € à celle de 2013, année de référence (voir graphique p.9).

Si l'on ajoute la baisse de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) versée par la CCPR, la perte de recettes atteint, cette année, 728 688 €, ce qui affecte considérablement notre capacité d'autofinancement.

Budget 2018 en chiffres

13 399 649 € dont :
 8 618 026 € en fonctionnement
 4 781 623 € en investissement

Budget voté lors de la séance du Conseil municipal du 29 mars 2018.

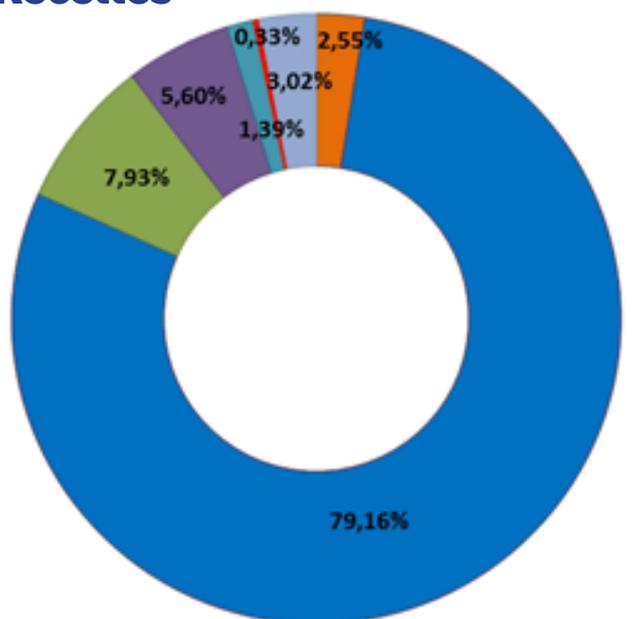
Taux des impôts locaux 2018

Baisse des taux en 2015
 Maintien des taux 2016 et 2017

Taxe d'habitation : **8.87 %**
 Taxe foncière sur les propriétés bâties : **22.71 %**
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **70.57 %**

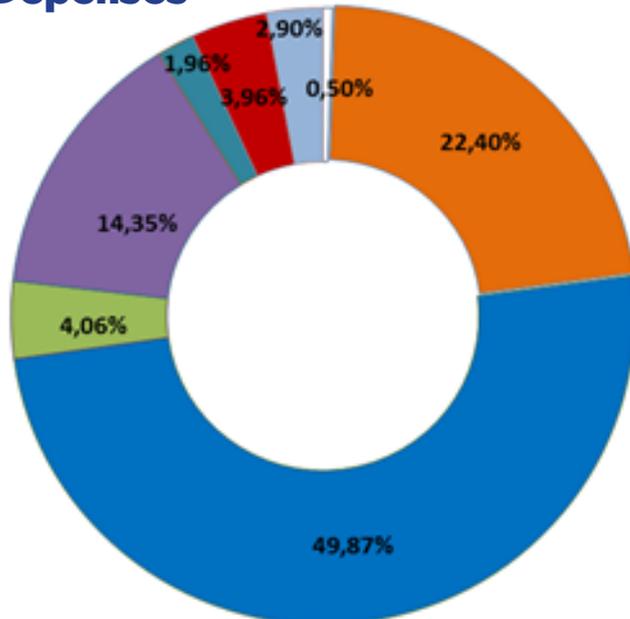
Budget 2018 : Section de fonctionnement

Recettes



-  Produits des services.
-  Autres produits de gestion courante.
-  Impôts et taxes.
-  Atténuations de charges.
-  Dotations, subventions et participations.
-  Produits financiers, exceptionnels, reprise provisions.
-  Résultat fonctionnement reporté 2017.

Dépenses



-  Dépenses imprévues
-  Charges à caractère général.
-  Charges de personnel.
-  Atténuation de produits.
-  Autres charges de gestion courante.
-  Charges financières, exceptionnelles et dotations.
-  Virement section investissement.
-  Amortissements.

Tour d'horizon des projets d'investissement

- Vidéoprotection.
- Salle de réception.
- Travaux d'accessibilités ERP (tranche 2018),
- Plan lumière château.
- Aménagement Place du Château
- Couvent.
- Aire de jeux aux Cités.
- Études pour le lancement de l'aménagement de la médiathèque dans la Grande Rue.
- Acquisitions immobilières financées par des cessions de terrains.

► Plan de financement TTC des réalisations effectives en 2018

Construction d'une salle de réception : Décembre 2018

Coût total : 1 182 710 €

Ville de Roussillon :	
- Emprunt :	700 000 €
- Autofinancement :	252 813 €
Département :	129 897 €
Région :	100 000 €
État :	<i>dossier déposé en cours d'instruction</i>

Mise en œuvre d'un système de vidéo-protection : Juin 2018

Coût total : 581 295 €

Ville de Roussillon :	
- Emprunt	0 €
- Autofinancement	522 118 €
Ministère :	10 000 €
Région :	49 177 €
État :	<i>dossier déposé en cours d'instruction</i>

Mise en accessibilité des bâtiments communaux : de 2016 à 2020

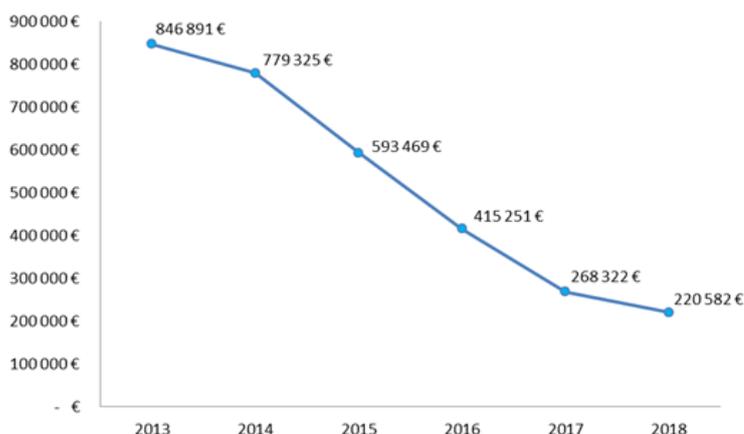
Coût total : 315 600 €

Ville de Roussillon :	
- Emprunt	0 €
- Autofinancement	209 547 €
État :	67 767 €
Département :	38 286 €

Tranche 2018 : 60 000 €

Endettement : Capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 : 5 055 409 €

► Abaissement de la DGF de 2013 à 2018 :



Pour 2018, la baisse est de 626 309 €.

Cette dotation, versée par l'Etat, a été ponctionnée de 2014 à 2017 pour contribuer aux redressements des finances publiques.

La baisse de DGF pour 2018 vient d'un nouveau mécanisme d'écrêtement, défavorable pour la ville de Roussillon, mise en œuvre en 2017.



Didier Charpenay
adjoint à la sécurité,
à l'environnement
et à la circulation

Concernant l'environnement, je souhaite lancer un appel pour que tous, nous puissions vivre en bonne harmonie. Privilégier l'esthétisme et le confort, au détriment de nos haies traditionnelles peut aller à l'encontre de nos soucis actuels concernant la protection de l'environnement. La Ville de Roussillon prévoit donc l'implantation de haies vives, riche en nourritures et en moyens de protections, comme des nichoirs à oiseaux.

L'environnement comme la sécurité sont l'affaire de toutes et tous. Qui voudrait vivre dans une ville sans futur ? Nous sommes roussillonnais et nous aimons notre Ville. Ouvrons alors à maintenir un haut niveau de bien-être.

Vidéo-protection : veiller à votre sécurité

Des panneaux informant la population de la mise en place de la Vidéo protection ont été disposés ces derniers jours en Ville.



Roussillon se dote de moyens de sécurité à la hauteur de l'attente de ses concitoyens. Aussi, afin que tous, nous soyons informés de son utilisation, il est nécessaire de l'expliquer clairement au plus grand nombre d'entre nous.

La vidéo protection relève d'un point de vue administratif, du code de la sécurité intérieure et de son ministère de tutelle. Son utilisation est réglementée, encadrée. De plus les agents habilités à son fonctionnement sont assermentés sous l'autorité du Procureur de la République, nous voyons ici que toutes les mesures de vigilances sont donc prises pour veiller à sa bonne utilisation.

Inutile d'ajouter que le choix des lieux d'implantation sur notre commune a été fait après études conjointes des services spécialisés de la gendarmerie et de la ville, validé par la préfecture. Notre ville se munit de moyens de sécurité efficaces et continue sa politique volontaire de prévention et de protection. Mais au delà de la ville, si la sécurité est la première des libertés, elle est l'affaire de chacun au quotidien.

Ce quotidien concerne le respect de la vitesse en ville et dans la périphérie, le respect des règles de stationnement, le bon usage des lieux publics, l'utilisation des lieux de vie communs.

Respectons notre ville et par delà son environnement : utilisons les poubelles, les bacs de recyclage, les déchetteries et autres moyens mis à notre disposition.

Je salue le travail minutieux réalisé par l' A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agrée) et par l'association des marcheurs Roussillonnais.

Il est bon de souligner, pour terminer par une note positive que malgré l'arrivée de la vidéo-protection sur notre commune ; celle-ci reste un lieu où il fait bon vivre. ■

Mise en service de toilettes publiques



Deux infrastructures ont été installées en fin d'hiver. Elles sont donc, d'ores et déjà utilisables.

Un programme et des actes.

Comme annoncé dans l'Édit'orial N°10, une première tranche de toilettes publiques modernes a été mise en place sur notre commune. Ces toilettes équipées d'un nettoyage totalement automatisé, aussi bien pour les sols que la cuvette, devraient faciliter l'entretien et la maintenance par nos équipes municipales. Le public va ainsi bénéficier de structures plus propres, plus saines et donc plus conformes à ses attentes.

Deux de ces toilettes ont remplacés les anciennes structures totalement démo-

dées, en deux endroits très fréquentés : place du Château dans le haut de Roussillon près des commerces, pharmacie et de la mairie ; route de Valence dans le bas de Roussillon près du boulodrome où grand nombre de personnes profitent aussi bien du jeu de boules ou du jardin de la paix. Un axe également très utilisé par de nombreux automobilistes.

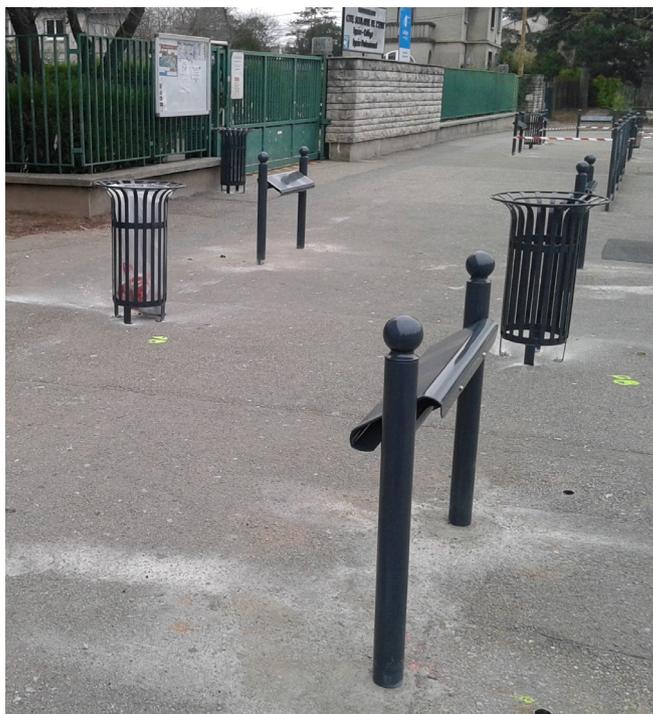
D'autres tranches de travaux de ce type verront le jour d'ici la fin du mandat afin de faciliter la vie des concitoyens. ■

► Maintenance



Les travaux annoncés ont été réalisés et vont se poursuivre. Outre les toilettes publiques et les abords du lycée. Une partie de la voirie a été rénovée, rue Verquin et au nord de la place du Château.

Nous allons continuer dans cet élan pour proposer à nos concitoyens une ville plus propre, plus sûre et plus agréable en réalisant en collaboration avec la CCPR des travaux d'aménagement et de sécurisation sur une partie de la rue du Château d'eau et du carrefour de la Maudinée ainsi que rue Anatole France et avenue Gabriel Péri.



► Aménagement du parvis du lycée de l'Édit

Rendre la vie plus simple et facile aux écoliers (collégiens et lycéens). C'est depuis le début du mandat l'une des priorités de la municipalité. La preuve dans l'action.

Une dizaine d'assis-debout a été installée devant l'entrée du lycée pour permettre de trouver un endroit convivial pour discuter et se rassembler et ceci en toute sécurité. Des poubelles neuves ont également été installées dans cet espace à proximité de ces assis-debout et leur nombre a été doublé. Cet aménagement et la mise à disposition de poubelles à l'abord immédiat du lycée ainsi que le long de l'avenue va permettre, nous l'espérons, de garder cet endroit plus propre, plus agréable et plus respectueux de l'environnement.



Michel Mas,
adjoint à l'urbanisme

Point d'étape sur la salle communale

Les travaux concernant notre salle communale avancent, avancent même très bien. Les délais sont respectés.

L'inauguration est donc toujours prévue d'ici la fin de cette année. Pour mémoire, cette salle est destinée à accueillir événements festifs et manifestations familiales permettant ainsi de libérer le Sémaphore qui retrouvera sa vocation d'origine, à savoir les spectacles culturels. Il était important de doter notre commune de ce nouvel équipement, suffisamment à l'égard des premières habitations afin de rendre aux habitants des salles autour du Château leur quiétude et leur sérénité.

Roussillon bouge, s'embellit et s'aménage !

Pour le bien être des Roussillonnais, de nombreux chantiers sont en cours ou à l'étude pour embellir la ville et la transformer.

Après des années d'endormissement, depuis notre élection en 2014, nous travaillons au renouveau de Roussillon.

Ainsi, la ville va progressivement se moderniser et être aménagée, malgré les contraintes budgétaires de plus en plus lourdes.

Notre volonté ne faiblit pas et nous voulons que Roussillon devienne une ville où il fait bon vivre.

Point sur l'embellissement de notre Ville



En matière d'urbanisme, nous poursuivons de nombreux projets pour améliorer le paysage urbain et l'offre de logements adaptés à tous.

L'embellissement de l'Avenue Jean Jaurès et de la place de la République, se poursuivra en 2018 en complétant le mobilier urbain déjà installé en 2017.

Un premier tronçon de l'Avenue Gabriel Péri, (du carrefour des Cités au laboratoire d'analyses) va aussi être équipé en mobilier urbain, après la réfection des trottoirs.

Le reste de l'avenue, jusqu'au carrefour de l'Escale sera aménagé dans une deuxième phase.

Le Jardin de la Paix sera réaménagé prochainement pour favoriser un lieu de vie intergénérationnel avec des jeux, un kiosque et une piste cyclable éducative pour les enfants.

Des bancs et des pots décoratifs compléteront cet aménagement et l'Avenue Gaston Montmousseau en sera aussi équipée au 2^{ème} semestre 2018 pour agrémente cette artère commerçante.

L'embellissement en cours de la place du Château sera bientôt terminé, avec l'installation de bancs, corbeilles, barrières et jardinières fleuries.

L'étude de requalification de la Grande Rue vient d'être lancée après 18 mois de diagnostic et aboutira à terme, au réaménagement nécessaire de cette rue centrale de Roussillon le Haut.

Dans le même temps, nous lançons une étude de colorimétrie des façades à l'échelle de la commune, pour donner une identité nouvelle à Roussillon. Elle permettra d'harmoniser les tonalités de chaque quartier en respectant leurs spécificités historiques et architecturales.

Le programme Olympe de Gouges de 42 logements locatifs, va démarrer dans les prochains jours, rue Ver-cruyse.

Avenue du Lycée, deux programmes d'une soixantaine de logements devraient aussi démarrer d'ici fin 2018. Au total cette centaine de logements apportera une offre nouvelle et diversifiée aux Roussillonnais en recherche d'appartements confortables et bien situés.

Le renouveau de Roussillon se profile ! ■

Vous pouvez vous rendre :

- Place du Château
 - Avenue Jean-Jaurès
 - Place de la République
- pour admirer nos réalisations.



L'Institut de Beauté Guinot ouvre ses portes

Il s'est installé avenue Gabriel Péri depuis le mois de février.

Il est peut-être temps de prendre soin de vous ! Si c'est votre souhait, vous pouvez désormais pousser la porte de l'Institut Guinot, installé au 83 de l'avenue Gabriel Péri, depuis le 9 février dernier. Cet établissement spécialisé dans les soins et l'esthétique vient d'être créé par Clémentine Bouland et Corinne Modrim.

Ce projet, ces deux amies, l'ont rapidement mis en œuvre. « *Nous nous connaissons depuis quelques années et nous avons tout simplement eu envie de monter notre propre institut, par passion réciproque pour ce métier et parce que nous estimons qu'il y avait une lacune en la matière sur Roussillon.* » précise Clémentine Bouland.

Les faits semblent leur donner raison. En trois mois, la clientèle, même

masculine, est au rendez-vous. Faut-il souligner que la palette de prestations est large et de qualité : épilation, massage, gommage, amincissement, ongles, soins mains-pieds etc...

L'Institut Guinot offre bien sûr la quasi-totalité des produits de la marque nationale ad-hoc qu'elle représente. Et bénéficie d'autre part des outils marketing de la marque : site-web, page Facebook, application mobile et tablette (où il est possible notamment de prendre rendez-vous)...

*Guinot Institut :
83, avenue Gabriel Péri, Roussillon
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9H-18h30
non stop
mercredi et samedi : 9h- 13 heures.*



Gérard Boussard
Conseiller municipal
délégué à l'emploi

Notre commune se veut dynamique en terme d'équipement commerciale. Et elle le prouve une fois de plus avec l'ouverture, entre autres, d'un Institut de Beauté et d'une boulangerie. Ces deux nouveaux établissements sur notre territoire reflètent notre ambition commune : faire de Roussillon une ville où le commerce de proximité existe et a un sens. Sans oublier, bien sûr, l'essentiel, que ces actions soient au service des Roussillonnaises et des Roussillonnais.



Une boulangerie sur la RN7

Le pain et les croissants sont chauds. Et sont fabriqués « maison » par Cyril Odetto et Laurie Rocherieux, les deux associés, qui viennent d'implanter leur boulangerie au 252 route nationale 7 à Roussillon, depuis le 16 janvier dernier.

Ils œuvraient jusqu'à présent sur la commune de Chonas l'Amballan, où ils ont conservé leur enseigne, mais « nous voulions voir plus grand et nous développer, souligne Laurie Rocherieux, et notre choix s'est porté naturellement sur la ville de Roussillon qui nous semble un lieu attractif et stratégique ».

La Boulangerie Cyril & Laurie fabrique l'ensemble de ses produits: pain, viennoiserie, pâtisserie, confiserie, glace, snacking ainsi que sa propre pâte à tartiner aux noisettes... A titre d'essai, elle distribue des jus de fruits issus de la production locale.

*Boulangerie Cyril & Laurie
252, RN7 à Roussillon*



Jean-Claude Canario
adjoint à l'action sociale
et au logement

L'été approche. L'équipe du CCAS se tient à votre disposition pour vous apporter tout le confort nécessaire en cas de fortes chaleurs et de canicule.

Merci de vous signaler ou de signaler un personne vulnérable auprès du CCAS.

N'hésitez pas à boire de l'eau plusieurs fois par jour, à vous munir d'un aérosol afin de vous rafraîchir le visage.

Ayez enfin à portée de main le numéro de téléphone du CCAS : 04.74.86.17.90

Comment fonctionne le CCAS ?



Le CCAS est l'acteur social majeur au service des Roussillonnais.

Le CCAS est un Etablissement public administratif. Par conséquent, il possède une personnalité juridique qui lui est propre ; une existence administrative et financière distincte de la commune. Son conseil d'administration détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale en respectant les 3 principes suivants :

- Le principe de la spécialité matérielle : le CCAS doit inscrire ses interventions dans le domaine de l'action sociale
- Le principe de spécialité territoriale : le CCAS doit réserver les bénéfices des aides qu'il accorde aux seuls habitants de la commune

- Le principe d'égalité : si le CCAS dispose d'une certaine liberté pour la création d'une aide facultative, celle-ci doit ensuite être attribuée de manière indifférenciée et bénéficier à toute personne se trouvant dans une situation comparable.

- Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire. ■

Le CCAS de la ville de Roussillon est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

► Les aides du CCAS

● Il y a d'une part les aides légales :

- Instruction des dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie : APA (CCAS labellisé point info autonomie par le Conseil départemental de l'Isère) pour maintien à domicile et hébergement
- Elections de domicile : enregistrement et retrait des courriers
- Instruction des dossiers d'aide sociale pour placement en foyer d'hébergement, en maison de retraite, en famille d'accueil, pour service à domicile
- Instruction des dossiers d'obligations alimentaires suite à un dossier d'aide sociale
- Instruction du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Instruction des dossiers de CMU/CMUC : couverture maladie universelle

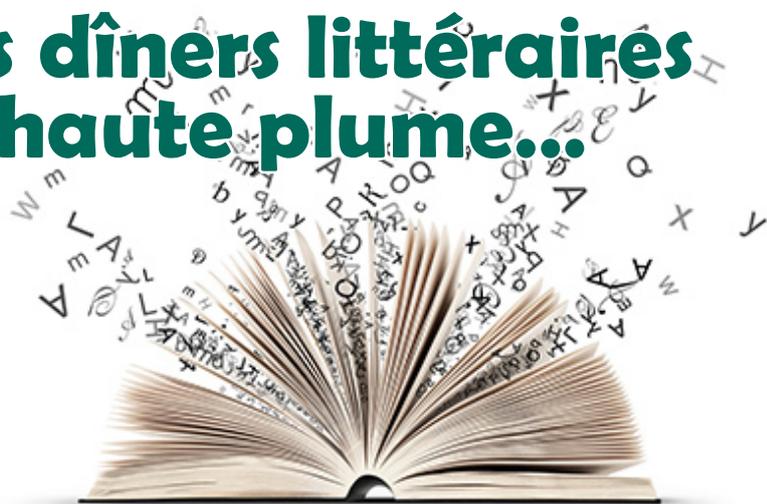
- Allocation spéciale vieillesse
- Admission en soins psychiatriques à titre provisoire
- Instruction des dossiers uniques d'entrée en établissement pour personnes âgées

● Mais aussi les aides facultatives :

- Dossiers Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) pour les personnes handicapées
- Aide alimentaire sous certaines conditions par le biais des tickets service
- Aide Financière sous certaines conditions et suite accord du Conseil d'Administration
- Instruction des dossiers de prêts remboursables
- Aide aux vacances et aux sorties scolaires sous certaines conditions
- Aide aux étudiants

- Téléalarme : accueil des personnes, explications du service, instruction du dossier et prise de rendez-vous avec le service Téléalarme
- Transport à la demande pour les personnes âgées
- Instruction et suivi des demandes de logement social
- Gestion des logements Allocation Logement Temporaire : ALT
- Suivi des expulsions locatives
- Aide aux démarches administratives (courriers à divers organismes, aide au remplissage de dossiers, explications diverses...)
- Repas
- Colis des aînés

Des dîners littéraires de haute plume...



Des dîners littéraires en destination des séniors sont organisés, une fois par mois, à la Maison de la presse (librairie Perotin). Un authentique succès.

Retrouver le plaisir de lire, d'échanger, de débattre, de transmettre ses émotions au détour de livres, et autour d'un dîner convivial... Tel est simplement le concept des dîners littéraires, organisés les premiers lundis de chaque mois, à la maison de la Presse par Bruno Douay, le patron des lieux. Ces soirées, destinés aux séniors, réunissent toujours une douzaine de convives-lecteurs qui viennent chercher un moment de pur bonheur.

En ce mois d'avril, il est question de cinq livres, comme d'habitude, et le premier débat porte sur " *La femme qui ne vieillissait jamais*" de l'auteur français Grégoire Delacourt. Chacun y va de son mot. Certains s'interrogent sur l'effet du temps qui passe sur chacun d'entre nous ; d'autres, sur le regard de la société porté sur les sillons de l'existence, où encore sur le recul que l'on porte directement sur son propre corps...

Un échange avec le sourire aux lèvres et avec l'œil qui pétille. Car, oui, pour l'ensemble de l'assemblée du soir : " *ce type de soirée ouvre de nouveaux horizons littéraires et permet de lire aussi pour les autres car il faut donner envie de lire le livre que l'on a dévoré.*"

La prochaine soirée aura lieu exceptionnellement le lundi 14 mai. ■

Inscriptions et renseignements auprès de la Maison de la Presse.

Participation :
5 € par personne
Opération financée
par la Ville de Roussillon,
dans le cadre de la politique de la Ville,
le Département
et aussi par la Librairie.



Béatrice Krekdjian,
adjointe à la santé,
aux personnes âgées
et au handicap

Nos ateliers cuisine et diététique ainsi que les dîners littéraires sont des actions fortes car ce sont des actions concrètes, directement au service de la population.

Nous sommes de fait dans la prévention, dans la thérapie mais aussi dans une forme de plaisir avec la littérature que nous ouvrons à l'ensemble des Roussillonnais.

Et ce à des tarifs attractifs qui nous l'espérons peuvent inciter chacun d'entre vous à franchir le pas.

Ateliers cuisine et diététique



Lancés en 2017, les ateliers Cuisine et Diététique rencontrent un véritable engouement. Leur objectif est simple : mijoter de bons petits plats, à des prix raisonnables, sous couvert des conseils d'une diététicienne professionnelle qui conseille les participants. Résultat, une nouvelle série d'ateliers sont programmés dans les prochains mois. Les inscriptions sont enregistrées par le CCAS de Roussillon, participation de 2 € par personne, groupe de 6 personnes maximum par séance. Cette opération entre dans le cadre de la politique de la ville.

Programme :

- Petits plats à indice glycémique bas, **le 24 avril**
- Repas végétarien : ça fait aussi du bien ! **le 22 mai**
- Petits plats méditerranéens et leurs vertus santé, **le 19 juin**
- Cuisiner les nouveaux aliments :
une rentrée pleine de vitalité ! **le 18 septembre**
- Repas Halloween monstrueusement vitaminé et coloré !
le 23 octobre



Hubert Breysse
conseiller municipal
délégué à la vie de quartier
et à la politique de la Ville

Les Comités de quartiers occupent aujourd'hui une place majeure dans notre démocratie locale. C'est le lieu qui permet à chacune et chacun d'entre vous d'exposer sa vision, ses souhaits, ses envies... dans le but d'améliorer la vie de tous au quotidien. Et ces échanges avec les élus sont riches et croyez-moi retiennent toute notre attention.

Des actions en direction de la population



Depuis leur lancement en 2015, les Comités de quartiers n'ont de cesse d'améliorer le dialogue entre la population et les élus.

C'est en 2015, à l'initiative de Robert Duranton et sur sa demande qu'Hubert Breysse lance le premier Comité de Quartier dans les Cités, celui-ci entrant dans le cadre défini par les autorités dans le périmètre de la Politique de la ville. Devant le bon fonctionnement de ce Comité et la participation active d'une partie des habitants, il a été décidé de créer deux autres comités, l'un aux Arnaudes et le dernier en date à Bel-Air. Lors des diverses réunions qui ont eu lieu, les élus ont écouté les participants et ont pris en compte les propositions destinées

à améliorer la vie quotidienne, ce qui a permis de réaliser des aménagements facilitant la vie de tous les jours. Bien évidemment, il restera toujours à faire, aussi la ville reste à l'écoute des Roussillonnais et Roussillonnaises et essaiera, dans toute la mesure du possible, de répondre et de satisfaire à leurs besoins. La mairie vous invite à venir nombreux à ces réunions, car les éléments qui sont donnés, sont précieux pour avancer dans la démarche entreprise afin de rendre la vie à Roussillon la plus agréable possible.

Quelques réalisations concrètes



Sans être exhaustif, on peut tout de même citer quelques projets concrets qui émanent des réflexions issues des Comités de Quartiers.

Aux Cités :

- L'amélioration du plan de circulation
- L'aménagement du foyer Grumbach,
- La dératisation
- La taille des arbres
- L'installation de ralentisseurs aux entrées et sorties de la ville
- La création d'un espace loisirs au jardin de la Paix (prévu cette année)

Aux Arnaudes :

- Plusieurs projets sont en cours de réalisation sur l'année 2018 pour améliorer la circulation notamment la pose de ralentisseurs.

À Bel-Air :

- Le comité de Bel-Air est en cours de création et une première réunion est prévue pour le mercredi 16 mai.



Election du Conseil municipal des Jeunes

Elle aura lieu le 17 mai aux collèges de l'Édit et de Jeanne d'Arc. 16 sièges sont à pourvoir.

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) aura lieu le 17 mai aux collèges de l'Édit et de Jeanne d'Arc. Seize postes sont à pourvoir. Les jeunes élus disposeront d'un mandat de deux ans (2018-2020). Ce sera le deuxième CMJ depuis le début du mandat "adultes". Incontestablement, cet événement demeure un temps fort de notre démocratie locale. Et il atteste de l'intérêt porté par les jeunes aux questions publiques de la commune qui sont libres de faire de vraies propositions, concrètes, pour la population roussillonnaise. Les candidats mènent campagne dans leur établissement respectif avec un slogan et un programme.

Le rôle de ces jeunes élus, tous élèves de 5^{ème}, n'est pas en effet symbolique. Loin s'en faut. Ils ont une mission : porter des projets d'intérêt collectif, qu'ils élaborent ensemble et sans la moindre cou-

leur politique. Il est également à signaler que chaque élu compte pour une voix dans l'ensemble des dossiers élaborés et que contrairement au Conseil municipal adultes, il n'y a pas de hiérarchie. Ce qui permet une transparence et une égalité totale entre eux.

Élection CMJ, le 17 mai

- Collège Jeanne d'Arc :

9h à 10h (Seuls les élèves de 5^{ème} qui sont Roussillonnais votent)

- Collège de l'Édit :

10h30 – 11h30

(Tous les élèves de 5e votent)

Chaque élève votant dispose d'une carte d'électeur et passe dans un isoïol.



Conseil municipal jeune



Josette Bonnet
Conseillère municipale déléguée à la jeunesse, au conseil municipal des jeunes et au sport

Le CMJ permet aux jeunes qui sont élus de se familiariser avec la citoyenneté. Ils peuvent ainsi non seulement prendre conscience de l'intérêt général mais aussi élaborer des vrais projets pour l'ensemble de la commune et de ses habitants. Au final, certains se révèlent... et c'est une grande satisfaction partagée.

► Les actions phares du CMJ 2016/2018... ... racontées par les élus sortant



● Projet TPR :

Notre premier projet était de faire monter le Transport du Pays Roussillonnais à Bel Air dans le but de faciliter les déplacements d'une population nombreuse. Nous avons présenté notre dossier à M. Charvet, président de la CCPR, qui nous a expliqué que ce projet n'était pas réalisable dans l'immédiat. Nous avons donc mené une campagne de sensibilisation dans le quartier en créant un flyer.

● Élection Présidentielle :

Les dimanches 23 avril et 7 mai 2017, nous avons apporté notre aide aux élus adultes de la commune. La ville de Roussillon ayant changé les lieux de vote, nous étions à l'accueil pour orienter les votants dans les différents bureaux de vote.

● Café des âges

le 27 octobre 2016 :

Nous avons participé à un échange avec des adultes autour de la thématique : « les grands parents à quoi ça sert ? ». L'après-midi fut très enrichissante tant pour les adultes que pour nous. Et pour clore cette rencontre, nous avons procédé à un lâcher de ballons.

● Commémorations du 11 novembre 2016 et 2017 :

Nous avons lu deux textes écrits par Fabienne Berthomier, professeure des écoles à Montluçon : 1914 (lu par les garçons) et Les Tranchées (lu par les filles). Pour la deuxième année nous avons écrit des phrases avec des mots forts représentant notre image de la guerre.



Marcel Mouchiroud
Conseiller municipal
délégué aux relations avec
les anciens combattants

Le centenaire de la fin de la Guerre de 1914-1918 sera nul doute la commémoration qui marquera l'année 2018. Elle honorera comme il se doit la fin des combats de la Grande Guerre.

Un centenaire reste un événement spécial qu'il faut savoir célébrer à sa juste valeur. Mais quand il s'agit, qui plus est, de l'armistice du premier conflit mondial, alors c'est un événement majeur. Roussillon sera à la hauteur de l'Histoire.



Déroulement d'une cérémonie officielle

À l'occasion du centenaire de la Guerre de 1914-1918, nous vous proposons de revenir sur la nature des cérémonies officielles.

Il existe différents types de cérémonies : cérémonie aux morts, cérémonie d'inauguration et cérémonie mortuaire. Chacune d'entre elles est régie selon un déroulement protocolaire qui répond à un dispositif précis :

Rangs de présences :

- personnalités civiles et militaires, porte-drapeaux.

Déroulement de la cérémonie :

- Levée de couleurs
- Dépôts de gerbes
- Lectures (ordre inverse des présences)
- Honneur aux morts
- Hymnes
- Remises des décorations
- Remerciements de fin de cérémonie

Le maître de cérémonie doit donc posséder un protocole écrit d'une précision sans faille. ■

● Les cérémonies : le texte officiel

Les cérémonies nationales commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice de victimes civiles ou militaires de guerres. Le ministre de la Défense prend en charge l'organisation de ces cérémonies. Dans les départements et les communes, elles sont organisées par les Préfets, les Sous-Préfets et les Maires.

Onze cérémonies officielles existent

- La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire de victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, **le 19 mars**
- La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, **le dernier dimanche d'avril**
- La commémoration de la victoire du 8 mai 1945, **le 8 mai**
- La fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme, **le 2^e dimanche de mai**
- La journée nationale de la Résistance, **le 27 mai**
- La journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine, **le 8 juin**
- La journée nationale commémorative de l'appel du 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, **le 18 juin**
- La journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État Français et d'hommage aux justes de France, **le 16 juillet**
- La journée nationale d'hommage aux harkis, **le 25 septembre**
- La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France, **le 11 novembre**
- La journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, **le 5 décembre**



Bruno Douay

Gentleman libraire

Il aurait pu être footballeur professionnel sans une blessure. Il a fait longtemps carrière dans l'industrie pharmaceutique, avant de reprendre la librairie Perotin en 2002.

J'aurais voulu être footballeur professionnel» avoue Bruno Douay dans un large sourire, l'œil couleur ciel teinté d'une vraie chaleur humaine. Plus exactement, gardien de but. «*J'étais grand, j'avais une bonne détente et j'étais ce que l'on appelait alors aspirant* (ndlr : stagiaire pro aujourd'hui) *mais à 22 ans j'ai été victime d'une rupture des ligaments croisés du genou*». Ce fut la fin du rêve. Celui qui a joué contre Bernard Lama, l'ancien goal de l'Équipe de France et du PSG, et qui était de la génération Dropsy, Baratelli ou encore Bertrand-Demanès, devra alors changer d'orientation.

Détenteur d'un Bac D, ce natif d'Amiens fait toutes ses études supérieures dans sa ville natale. Après cinq ans passés sur les bancs de l'Université de médecine, il entre chez Sanofi. Il fera carrière dans l'industrie pharmaceutique durant plus de 20 ans. Là encore, tout s'arrête, brutalement, sur une forme de blessure. Il est licencié du Labo 3M. «*J'étais alors à Paris, j'avais 48 ans, père de quatre enfants, et avec mon épouse,*

nous nous sommes alors interrogé quant à notre fin de carrière. Poursuivre notre route ou radicalement changer de direction. Nous avons opté pour la seconde option.» avance Bruno Douay.

«*Ce métier est du pur bonheur*»

Son épouse étant psychothérapeute, «*il nous fallait trouver un lieu où elle pouvait exercer. Quant à moi, je voulais me lancer à mon compte dans l'univers du livre. J'ai toujours été attiré par les lettres et la presse.*» Voilà comment le hasard frappe à la porte et le conduit à reprendre la librairie Perotin en 2002, sans avoir jamais mis un pied à Roussillon jusque-là.

Depuis, il dévore près de trois livres par semaine pour conseiller ses clients et notamment animer les dîners littéraires qu'il organise dans son magasin. «*Ce métier est du pur bonheur. Le contact avec les gens, auxquels on s'attache, les liens que l'on tisse etc... Je ne m'en lasse pas*» avoue-t-il, toujours le sourire aux lèvres. Outre sa boutique, Bruno Douay anime et préside l'association des commerçants du territoire. Il est à l'origine de la création de la monnaie de l'Edit ou encore du Monopoly version Roussillon. «*Je me sens aujourd'hui 100% roussillonnais et je m'implique à 200%. Le sport m'a donné des valeurs que j'essaie d'honorer, à commencer par le don de soi, le respect des autres et l'honnêteté*». D'ailleurs, quand il ne lit pas «*je vais encore un peu au stade, notamment à Saint-Etienne, mon club de cœur, où je retrouve cet ADN...*».



Lorsque la Cour fuit le Château de Roussillon...

Le Roi se doit de quitter le Château de Roussillon le 15 août 1564 en raison d'une épidémie de peste... Sa mère, Catherine de Médicis, le suivra deux jours plus tard. Pour des raisons similaires.

La cour passait un agréable séjour à Roussillon quand survient un tragique événement. Mais laissons Ambroise Paré, chirurgien du roi, nous en conter l'histoire dans son traité sur la peste. Celui-ci écrit : *Quelques fois aussi les accidens se relaschent, et semble que le malade se doive bien porter, faisant bonne chere: ce qui aduint à une des damoiselles de la Royne, nommée La Mare, le Roy estant au chasteau de Roussillon : laquelle fut frappée de ceste peste, ayant vn bubon en l'aine, qui s'en retourna au dedans, et le troisieme iour disoit ne sentir aucun mal, fors qu'une difficulté d'vriner (à cause de l'inflammation qui occupoit les parties dediées à l'vrine) se pourmenant par la chambre, avec bonne ratiocination: toutesfois ce jour mesme rendit l'esprit à Dieu: qui fut cause de nous faire promptement debusquer dudit lieu¹». Il ajoute quelques pages plus loin : «Si le venin se jette sur les parties dediées à l'vrine, le malade meurt par faute d'vriner. Ce qui aduint, au chasteau de Roussillon, à vne damoiselle de la Royne, de laquelle auons parlé cy dessus². Ambroise Paré, dit-on, fit l'ouverture du corps de la demoiselle à la recherche d'un poison : il découvrit « que le bubon s'était développé à l'intérieur à une vitesse folle, gros comme un œuf de cane, en deux jours ; l'estomac était sain mais les poumons fripés et secs, semés de taches noires et dures³ ». La peste «un mal qui répand la terreur, Mal que le ciel dans sa fureur inventa pour punir les crimes de la terre⁴ était dans la ville. La peste «estoit si enflambe aud(it). Rossillion [...] que tous les sains estoyent fous⁵ et que «le roi en partit le mardi 15 jour d'aoust ensuyvant, jour de la Nostre-Dame pour aller disner à Anjou beau village et chasteau et coucher à Jarsieux petit village et chasteau». Le départ du roi, le 15 août 1564 est corroboré par une note extraite d'un livre de raison : «Et le mardy suyvant XV^e jour desdits mois et au jour de myaoust le roy Charles despartit de Roussillon ou il demeura un mois et de la sen est passé à Romans Valence et Avignon». La fuite du roi à cause de la peste est confirmée par le témoignage de Louis de Perussis : «le roy ayant quitté Roussillon à cause de la peste se retira à Valence en Dauphiné⁶. La mort d'une demoiselle dans l'en-*

tourage de la reine est attestée par une lettre du secrétaire d'état l'Aubespine confirmant le décès d'une demoiselle «qui est morte en la chambre des filles de la reine et de la peste qui nous chasse d'un lieu à l'autre⁷. Quant à Catherine de Médicis, elle ne partit de Roussillon que le surlendemain de la fuite du roi : une lettre datée du 17 août 1564 et signée de sa main en fait foi. Par chance pour l'histoire locale, les minutes de Jean Camet, notaire installé à Roussillon au XVI^{ème} siècle ont été préservées de la destruction des hommes et de l'injure du temps, permettant de prouver sans nul doute la réalité de la calamité qui s'abattit sur le bourg de Roussillon. C'est en effet parmi ces actes notariés regroupés en cinq volumes qu'il est fait mention de l'épidémie de peste de l'année 1564. «à cause que ja plusieurs estoyent decédés de maladie pestiféreuse⁸ et «causant la grant pestilence qui estoit aud(it). Rossillion⁹», plusieurs testaments ont été rédigés à la hâte en présence du notaire Jean Camet : quarante d'entre eux ont été conservés dans leur intégralité. En suivant un ordre chronologique, le premier testament sauvegardé est daté du 30 août 1564, soit une quinzaine de jours après la fuite du roi, le dernier est daté du 16 décembre 1564. ■

Dr Mazouyès
« Roussillon-Evocations »

¹ Oeuvres complètes d'Ambroise Paré, Malgaigne, Paris, 1841.

² Oeuvres complètes d'Ambroise Paré, Malgaigne, Paris, 1841.

³ Histoire d'Ambroise chirurgien du roi, François Pedron, 1980, p.265

⁴ Les animaux malades de la peste, fable de La Fontaine.

⁵ Manuscrit M 117, Jean Camet notaire à Roussillon, 1536-1566, 5 volumes, bibliothèque municipale de Vienne (38)

⁶ Histoire des guerres du comté venaisin, de provence, de Languedoc, etc, Louis de Perussis, (notes écrites et imprimées entre 1563 et 1580) in pièces fugitives pour servir à l'histoire de France avec des notes historiques et géographiques, Paris, MDCCCLIX (3 volumes), p.70-71.

⁷ Un tour de France royal, Jean Boutier, Alain Dewerpe, Daniel Nordman, Millau, 1984, p.148.

⁸ Manuscrit M 117, Jean Camet notaire à Roussillon, 1536-1566, 5 volumes, bibliothèque municipale de Vienne (38);

⁹ Manuscrit M 117, Jean Camet notaire à Roussillon, 1536-1566, 5 volumes, bibliothèque municipale de Vienne (38);

Vos élus s'expriment

Que font nos députés ?

Il y a quelques mois en arrière, nous avons voté pour élire nos députés, une sorte de vague s'est alors imposée à l'Assemblée Nationale confortant ainsi l'exécutif nouvellement élu. Les partis traditionnels ont subi l'onde de choc de ce nouveau mouvement et subissent encore aujourd'hui le contre coup de cette déferlante. Quelques mois après, force est de constater que malgré la multiplication parfois illisible des nouveaux décrets et nouvelles lois, on se demande ce que font nos élus de la République. Il nous semblait qu'un député avait au moins deux fonctions, celle de représenter les administré(e)s de sa circonscription à l'Assemblée Nationale et celle d'un homme ou d'une femme de terrain proche de ses électeurs. Or, deux points interpellent. Le premier : sauf à ce que nous ayons le regard obstrué, il ne nous semble pas évident de juger de l'action de terrain de notre députée.

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M-H. Vincent, R. Pey, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, B. Kreckdjian, M. Rousvoal, M. Mas, M. Mouchiroud, G. Boussard,

Deuxième point : une République qui ne fonctionne que du haut en bas sans un pouvoir législatif fort et indépendant n'est plus une République.

Dans ce contexte, le Président a probablement raison en voulant diminuer le nombre de représentants à l'Assemblée Nationale car, il recentre le pouvoir sur sa fonction. Et pris par un « parisianisme » exacerbé, nous verrons de moins en moins nos élus nationaux. Nous devons bien alors nous poser la question : que font nos députés ?

H. Breyse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, V. Mas, M.-C. Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon, J.M Bourgeois, D. Bernardi.

Nos communes des coquilles vides ?

Diminution de plus en plus importante des dotations de l'état, transfère des compétences de proximité aux communautés de communes, des élus qu'on ne connaît pas de plus en plus éloignés des citoyens, des fusions de territoires sans consultation des populations comme celle de la C.C.P.R./C.C.T.B.

Pourtant Informer, débattre, consulter la population sur les grandes orientations pour ensuite choisir, n'est ce pas la seule pratique démocratique ?

La proximité du citoyen avec ses élus est une force, entretenant la cohésion du pays et permettant aux élus de répondre aux besoins réels des personnes.

Au lieu de cela, les communes disparaissent, les territoires des communautés de communes s'agrandissent inutilement, sans projet, les décisions sont prises par quelques élus inconnus et la population se détourne de la Politique.

Les élus de l'opposition municipale :

P. Bediat, M. Cabrera, B. Pernot, L. Piot.

Démocratie, avenir.....

Plus qu'être républicain, être démocrate (par opposition au pouvoir solitaire de l'autocrate), c'est permettre aux représentants de la population de s'exprimer, de présenter et défendre leurs arguments au service des habitants. La consultation organisée autour de la fusion des communautés de communes pouvait s'inscrire dans cette démarche si tous les conseillers municipaux, représentant les roussillonnais, avaient été au préalable, consultés. Cette exclusion est constante dans les différentes instances. Doit-on toujours recueillir préalablement l'accord du premier magistrat avant de discuter ? Où sont la discussion libre, l'échange de points de vue ? Il en est ainsi de nombreux sujets comme la rénovation de la ville, la sécurisation, l'acquisition de biens, les investissements. Prenons l'engagement de travailler autrement, à l'écoute de toutes et tous, dans l'intérêt collectif des roussillonnais.

Les élus de l'opposition municipale :

R. Dumas, M. Richoux, J.P Vignoud.

Vos animations à Roussillon

-  **Corso du pays roussillonnais**
- jeudi 10 mai à partir de 14h
au départ de Roussillon
- samedi 2 juin à partir de 19h
au départ du Péage-de-Roussillon
Le Corso fête cette année ses 5 ans !
Prenez part à la Fête et admirez les nombreux
chars fleuris, majorettes et fanfares ! Nombreuses
animations pour petits et grands !



-  **Comité de quartier à Bel Air**
Mercredi 16 Mai à 18h
salle Sebastiano Serlio

-  **Rhodia Cup U10**
Samedi 19 et dimanche 20 mai
au Stade de la Terre Rouge
à Roussillon

64 équipes, pour environ 700 jeunes joueurs,
dont des clubs prestigieux comme entre autres :
Juventus, Manchester-United, Arsenal, Ajax, Benfica,
Saint-Etienne, Montpellier, Toulouse, Auxerre...

-  **Festival du jeu**
Samedi 26 et Dimanche 27 mai
Eplanade du Sémaphore
Jeux traditionnels pour petits et grands !



-  **Marché nocturne
des classes en 8**
Samedi 16 juin de 17h30 à 22h
Place du Château
Producteurs et artisans locaux
Possibilité de restauration sur place

-  **Fête de la Saint-Jean**
Vendredi 22 Juin à 21h
Place du Château
La compagnie «Cessez le feu»
enchantera votre soirée avec
son spectacle «Pyrotronic».



-  **Casting Festival l'Édit'Z'Arts**
Vendredi 29 juin de 10h à 17h
au Sémaphore
avec Gab et le jury de sélection

-  **Ciné plein-air à Roussillon**
Mardi 10 juillet Centre Nelson-Mandela
Jeudi 23 août au Sémaphore

-  **Fête de l'Édit**
Samedi 4 août
au Château de Roussillon





Vos élus

Suite au vote du dernier conseil municipal
du 29 Mars 2018 :

● Robert	DURANTON	Maire
● Marie-Hélène	VINCENT	1^{ère} adjointe
● René	PEY	2^{ème} adjoint
● Didier	CHARPENAY	3^{ème} adjoint
● Marie-Thérèse	LAMBERT	4^{ème} adjointe
● Jean-Claude	CANARIO	5^{ème} adjoint
● Béatrice	KREKDJIAN	6^{ème} adjointe
● Marc	ROUSVOAL	7^{ème} adjoint
● Michel	MAS	8^{ème} adjoint
● Marcel	MOUCHIROUD	Conseiller Municipal délégué
● Hubert	BREYSSE	Conseiller Municipal délégué
● Josette	BONNET	Conseillère Municipale déléguée
● Gérard	BOUSSARD	Conseiller Municipal délégué
● Evelyne	GUILLERMO	Conseillère Municipale
● Pascale	TORSIELLO	Conseillère Municipale
● Véronique	MAS	Conseillère Municipale
● Marie-Christine	HAINAUD	Conseillère Municipale
● Thierry	SASSOLAS	Conseiller Municipal
● Chantal	CHARDON	Conseillère Municipale
● Martine	GUYON	Conseillère Municipale
● Jean-Michel	BOURGEOIS	Conseiller Municipal
● Dorothée	BERNARDI	Conseillère Municipale
● Jean-Paul	VIGNOUD	Conseiller Municipal
● Patrick	BEDIAT	Conseiller Municipal
● Bernard	PERNOT	Conseiller Municipal
● Martine	CABRERA	Conseillère Municipal
● Roland	DUMAS	Conseiller Municipal
● Laurence	PIOT	Conseillère Municipale
● Mireille	RICHOUX	Conseillère Municipale



L'Edit **ARTS**

Casting sur dossier
fin des dépôts avant le **27 Juin 2018**

(Demande de participation à retirer en Mairie ou sur le site)

www.ville-roussillon-isere.fr

**Viens
exprimer
ton
talent !**

FESTIVAL

**Le 28 septembre
2018 - 20h**

Avec soirée
de clôture le 29
Spectacle de
SELLIG

